ARCINS - EN - MEDOC

Le petit Arcinois



Arcinois, Arcinoises, chers amis,

Encore une année qui se termine, malheureusement la France a mal en son cœur, elle gronde, s'agite et se rebelle. Quand je dis la France j'inclus bien sûr notre village, petit au milieu des grands et pourtant si volontaire et combatif pour avancer, construire et survivre. J'espère de tout cœur que les élans de colère s'apaisent un jour prochain afin de retrouver une vie sereine pour qu'ensemble nous soyons heureux et vivre de notre travail.

Vous le savez, le Conseil municipal et moi-même œuvrons pour votre sérénité, Arcins grandit petit à petit, rien n'est simple, nous faisons bien sûr des jaloux mais les projets se concrétisent, avec le temps et beaucoup de rebondissements, on arrive au but.

D'autre part, nous avons eu le grand plaisir de voir s'ouvrir une troisième classe, une première à Arcins, nous accueillons avec joie de nouveaux habitants, bienvenue à eux tous.

Nous sommes présents auprès de toutes les générations, jeunes, moins jeunes, les nouveaux et les anciens, afin de faire connaissance un repas inter-générations est organisé par la Mairie. (le 10 Février 2019)

Permettez-moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël auprès de vos proches et une excellente nouvelle année qui arrive très vite.

Ayons confiance en l'avenir et sachez tous que le Conseil municipal est là pour vous accompagner et faire d'Arcins un petit village paisible. Merci à vous.

Bonnes fêtes

Le Maire, Claude GANELON

La Vie Communale

Cérémonie des vœux

Toute la population arcinoise est attendue à la salle polyvalente <u>le dimanche 13 janvier</u>

2019 à partir de 16H pour partager la galette des rois lors de la présentation des vœux 2019 par l'équipe municipale.

A cette occasion, une remise des prix pour récompenser l'illumination des maisons pendant les fêtes sera organisée par l'équipe municipale.

Secrétariat de la Mairie

Les heures d'ouverture sont les suivants :

➤ Lundi – Mardi – Jeudi de 9H00 à 18H00

➤ Vendredi de 9H00 à 17H00

Carte d'identité

Leur validité est de 15 ans. Une carte faite à partir du 1/01/2004 a 5 ans de validité supplémentaire (vous n'avez aucune démarche à faire) si vous l'avez eue alors que vous étiez majeur.

En effet, pour les mineurs, la durée de validité des cartes reste de 10 ans.

Attention, seules certaines Mairies peuvent recevoir les dossiers: Castelnau, Pauillac, Blanquefort par exemple, sur rendez-vous.

La carte d'identité reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Le renouvellement vous coûtera alors 25€ de timbre fiscal.

Demande de Passeport

Comme pour les cartes d'identité, il convient de prendre rendez-vous pour le dépôt du dossier auprès d'une des mairies : Castelnau, Pauillac ou Blanquefort.

Les pièces à fournir une copie de la carte d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile, le timbre fiscal est de 86€ (42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans, 17€ pour les moins de 15 ans), 1 photo.

Pour gagner du temps, vous pouvez faire une pré-demande en ligne pour les cartes d'identité et les passeports, voir le site www.ants.gouv.fr

Pratique

Le site internet de la commune fonctionne depuis juin 2013, vous y trouverez des informations tout au long de l'année www.mairie-arcins.fr

Deux bornes à verre et une borne pour les vêtements sont à votre disposition derrière la salle polyvalente.

Une borne à piles est à votre disposition à la Mairie.

Incinération des déchets verts

Attention la mairie ne délivre plus d'autorisation de brûlage des déchets verts aux particuliers. Les pompiers nous ont rappelé l'article 16 qui prévoit que « le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année sur tout le territoire de la Gironde ».

Vous trouverez ci-dessous les horaires de la déchetterie la plus proche.

Déchetterie de cussac

Ouverte du lundi au vendredi de 13H30 à 17H Samedi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H Dimanche de 8H30 à 12H00

Du 1 avril au 30 septembre fermeture à 18H le soir.

Recensement des jeunes de 16 ans

Les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire de leur 16 ans, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin d'être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto...)

Portage de repas à domicile

La municipalité propose un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, les jours de classe, au tarif de 3.80 € le repas.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les personnes âgées peuvent adhérer au service de la CDC Médoc Estuaire au 05.57.88.08.08. pour un prix de 7.50 € le repas.

Location salle polyvalente

Le tarif de la location pour les habitants de la commune est de 240 €

Pour les demandeurs hors commune, le tarif est de 500 €

Inscription sur la liste électorale

Si vous venez d'arriver sur la commune, n'oublier pas de déposer à la Mairie votre inscription sur la liste électorale.

<u>Inscription des enfants à l'école</u> rentrée 2019

Les enfants nés en 2016 rentrent à l'école en septembre 2019.

Vous voudrez bien prendre contact avec la Mairie si vous êtes concerné afin de préparer son dossier d'inscription à l'école.

Vous devrez fournir une copie du livret de famille, une copie des vaccinations et un certificat médical d'aptitude à entrer en collectivité.

<u>Inscription des enfants au Centre de</u> Loisirs de la CDC Médoc Estuaire

Tout au long de l'année scolaire, vous trouverez les fiches d'inscription individuelles sur le lien ci-dessous

http://www.cc-medoc-estuaire.fr/-Agenda,25-.html

pour inscrire vos enfants dans l'un des 6 centres (Macau, Le Pian Médoc, Soussans, Arsac, Ludon, Cussac)

badge d'accès à la déchetterie

Une carte nominative est obligatoire pour déposer vos déchets aux déchèteries d'Arsac ou de Cussac.

Avec la carte, vous bénéficiez d'un accès gratuit jusqu'à 25 passages par an.

Si vous n'avez pas encore constitué votre dossier pour obtenir le badge, vous pouvez venir en mairie retirer un formulaire de demande ou le télécharger sur

www.cc-medoc-estuaire.fr/-Les-decheteries-.html

Mise en place du tri du plastique au cimetière

Comme vous avez pu le constater, deux bacs jaunes ont été placés au cimetière.

Nous vous demandons de bien vouloir déposer dans ces deux bacs jaunes tout ce qui est en plastique.

Le reste (végétaux...) sera déposé dans l'espace habituel.

Ramassage des déchets verts

L'agent communal ramasse les déchets verts le dernier mercredi de chaque mois (1m3 maximum)

Les feuilles doivent être dans des sacs et les branches rangées en tas.

Si vous avez une quantité supérieure à 1 m3, vous pouvez louer la remorque au tarif de 20€.

Attention pas de ramassage des déchets verts le dernier mercredi de décembre, le prochain ramassage aura lieu le mercredi 30 janvier 2019

Finances communales

L'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018. Les résultats de l'exercice 2017 sont les suivants:

Section de fonctionnement : excédent antérieur 150535.93 €

- + recettes de l'exercice 380687.63 €
- 319360.59 € de dépenses = **211 862.97**€

d'excédent de fonctionnement

Section d'investissement :

excédent antérieur +21108.29€

- + recettes de l'exercice 102293.48€
- 102279.80 de dépenses = 21 121.97€ d'excédent d'investissement

Au moment du vote du budget prévisionnel 2018, 60000 € de l'excédent de fonctionnement ont été affecté en investissement. Donc 151862.97 € ont été reportés en fonctionnement et 21121.97 € en investissement.

Demande de carte grise

Sur le site

https://www.immatriculation.ants.gouv.fr

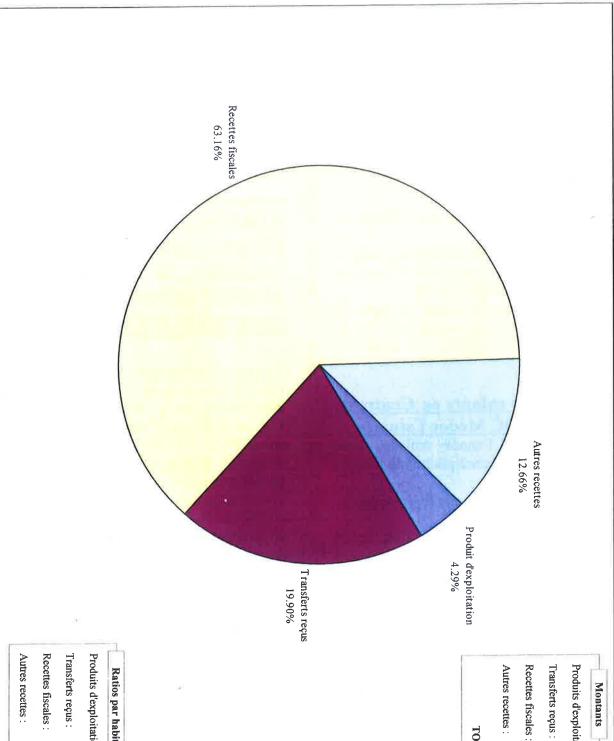
Certains garagistes sont agréés pour recevoir les dossiers de demande de carte grise.

Pour les permis de conduire

Vous devez faire les démarches en ligne sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

Edition des ratios sur le réalisé

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL:	Autres recettes :	Recettes fiscales:	Transferts reçus :	Produits d'exploitation :	
380 687.63 €	48 198.22 €	240 425.69 €	75 743.51 €	16 320.21 €	

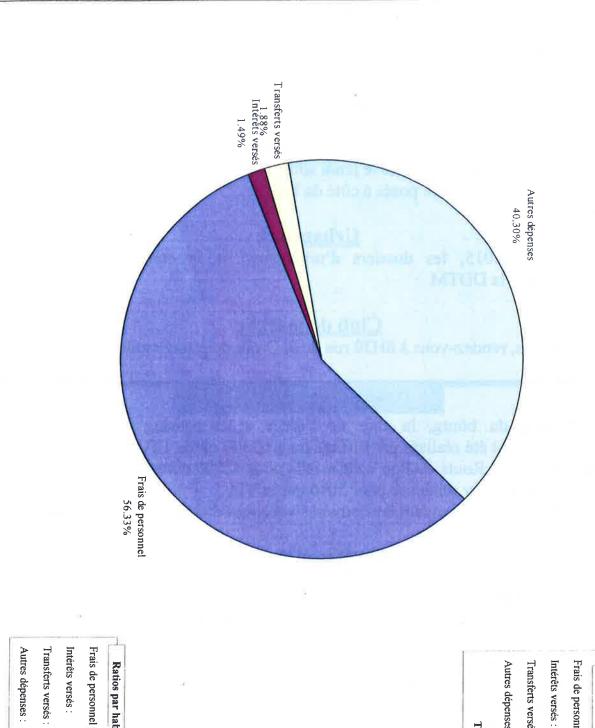
l	S	9
Ì	Dai	
	משונמשנט	ho hito nto
	(4CF)	200

36.11 €	Produits d'exploitation :

531.92 € 106.63 €

Edition des ratios sur le réalisé

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL: 318	Autres dépenses : 128	Transferts versés:	Intérêts versés : 4	Frais de personnel . 179	Montanta
318 773.59 €	128 471.37 €	5 989.30 €	4 736.05 €	179 576.87 €	

Natios par navitants (+52)	
s de personnel	397.29 €
rêts versés :	10.48 €
nsferts versés :	13.25 €

284.23 €

La Vie Communale

Horaires Poste de Lamarque

Du Mardi au vendredi de 14H15 à 17H15 Samedi de 9H à 12H

Ramassage ordures ménagères

La collecte peut avoir lieu entre 5H et 19H le vendredi. S'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au samedi. Pour être sûr d'être collecté, vous devez sortir votre bac et vos sacs jaunes le jeudi soir.

Les sacs jaunes doivent être posés à côté du bac.

Urbanisme

Depuis le 1/07/2015, les dossiers d'urbanisme de la commune sont instruits gratuitement par la DDTM

Club de marche

Tous les matins, rendez-vous à 8H30 rue de la Croix pour une randonnée sur la commune

Quelques Réalisations 2018

- Le Parking du bourg, la cour de l'école et le parking devant les ateliers municipaux ont été réalisés par Eiffage pour 63600 euros TTC.
- Une partie de la Route du Port a été refaite pour 42000 euros TTC
- Achat d'un tracteur tondeuse pour 5040 euros TTC
- Travaux à l'Ecole : pendant les dernières vacances d'été, l'agent communal a repeint une classe.

Les gouttières en zinc ont été changées et la pose de lambris et bandeaux en PVC a été réalisée par la société Castel de Cussac.

Un portail coulissant a été mis en place devant la Mairie pour faciliter l'accès des enfants de la cour de l'école vers la 3^{ème} classe, qui est située à l'étage de la Mairie.

En effet, à la rentrée 2018, l'ouverture de la 3^{ème} classe a été décidée par les services de l'éducation nationale.

Ainsi, les enfants sont répartis en 3 classes :

Maternelle PS/MS/GS: 21 élèves

CP/CE1: 11 élèves

CE2/CM1/CM2: 10 élèves

Zone d'activités Terre du Pont

La Société Agri33 et les établissements Souslikoff se sont installés à la zone d'activités devant le cimetière.

Le dernier lot accueillera une enseigne commerciale. Le permis de construire sera délivré en 2019.

Services techniques de la CDC Médoc Estuaire

Pour votre information, de nouveaux horaires d'ouverture au public ont été aménagés pour le siège de la CdC et le Pôle technique.

Pour rappel, depuis janvier 2018, le nouveau service eau potable et assainissement, accueille les usagers dans de nouveaux locaux aménagés sur l'écosite d'Arsac (déchèterie) et non plus au siège de la CdC.

Pour tous renseignements concernant le service eau-assainissement mais aussi le service environnement déchets (dont déchèteries, cartes d'accès...) de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, merci de contacter uniquement l'accueil/secrétariat du Pôle technique au

Accueil/Secrétariat Pôle technique (services eau assainissement/environnement déchets)	05 18 06 10 34 contact@medoc- estuaire.fr
Nouvelle adresse	Pôle Technique Rue de Lesclause 33460 Arsac (côté déchèterie)
Horaires d'ouverture au public	Lundi, Mercredi et Vendredi 9h à 12h / 14h à 16h30 Mardi et jeudi 14h à 16h30

Commémoration du 11 Novembre



Le 4 Février 2018, la Mairie à organiser son repas inter-générations annuel.

De nombreux Arcinois nous on fait l'honneur d'y assister.

Le repas préparé par le « LION D'OR » fut excellent, l'ambiance très chaleureuse et conviviale.

Le prochain aura lieu le 10 Février 2019, nous serons heureux de vous retrouver parmi nous.





Chères Arcinoises, Chers Arcinois,



Même bureau pour l'année à venir et une petite photo des quelques administrés présents lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu jeudi 27.11.18 à 18h45.



Un petit point sur la saison écoulée...

En **2018**, le comité des fêtes a été là pour vous proposer diverses manifestations, qui nous l'espérons vous ont satisfaits.

Comme chaque année, nous souhaitons permettre à la population Arcinoise, qui augmente d'année en année, de se rencontrer et d'échanger au moment du Carnaval, de la Fête du village, des randonnées, des soirées et plus encore ...

Samedi 17 Mars, jour du Carnaval des enfants dont le thème choisi par l'école cette année était les super Héros! un thème que nos héros en herbe ne se sont pas contentés d'apprécier, ils l'ont vécu!!!









Défilé des petits et grands dans Arcins puis goûter et photo de nos supers héros tous fiers à l'arrivée.





Petite photo également avant la remise du bouquet à Melle Castel et Mme Ganelon





Grâce au don reçu pour le carnaval, nous avons acheté différents puzzles et jouets en bois pour l'école d'Arcins. Nous avons privilégié les jeux d'éveil, en espérant qu'ils ont convenu.

Au mois <u>d'Avril</u>, a eu lieu notre Fête locale et foraine annuelle.



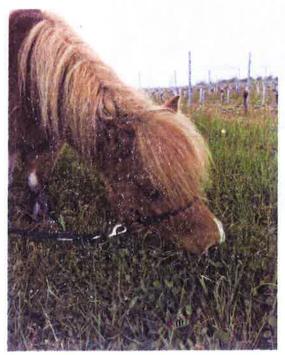


Avec le traditionnel stand Barbe à Papa Hum !





Avec Promenade en Poney le samedi que les enfants adorent,







puis le

des plus grands le dimanche après-midi.



Suivi du vide grenier du Muguet du 1º Mai.

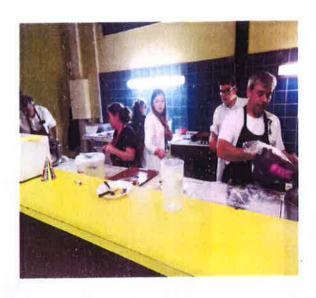
<u>Le samedi 9 juin,</u> était organisé une soirée couscous animée et en musique. Ceux qui le souhaitaient pouvaient venir déguisés et ainsi repartir avec une bouteille de champagne offerte!











L'équipe au travail... Et avec élégance pour accueillir et servir au mieux les convives © Notre Président a bien sûr joué le jeu du déguisement !



Juillet et Août sont deux mois creux pour nous. C'est le moment de faire le plein d'idée soleil à vous proposer pour le reste de l'année!

<u>Halloween en Octobre</u> : nous apportons notre contribution au goûter des enfants après la grande récolte des bonbons

Quant à Décembre, date à retenir :

- <u>Mardi 18</u> : nous apporterons également notre contribution en aidant le Père Noël ainsi que notre collaboration à l'Arbre de Noël de l'Ecole d'Arcins en décorant la salle des fêtes comme tous les ans.

FETE DE NOEL 18 décembre L'équipe enseignante et les enfants convient leurs parents à la salle des fêtes pour partager un moment de joie et de convivialité. Le marché de noël ouvrira à 18h. A cette occasion nous invitons les parents à confectionner des gâteaux. Les bénéfices de la vente serviront à financer les sorties scolaires des élèves de l'école. A 18h30 les enfants vous offriront un spectacle. Et si vous êtes sage Peut-être que le Père Noël nous rendra une petite visite.....

→Et bien voilà une année 2018 modeste mais bien remplie quand même !!!

Lors de notre Assemblée Générale du jeudi <u>29 novembre</u>, nous avons programmé <u>le CALENDRIER</u> pour <u>2019</u>, à savoir :

- * Dimanche 13 Janvier : Voeux de Monsieur le Maire et récompenses pour les maisons illuminées
- * <u>Dimanche 10 Février</u> : Repas des anciens
- * Samedi 16 Mars : Carnaval dont le thème sera comme chaque année choisi par l'école : Nous comptons sur vous pour venir nombreux vous amuser!
- * <u>13-14 Avril</u>: Notre Fête locale annuelle avec barbe à papa, loto, promenade en poney pour petits et tous petits et soirée...
- * Mardi 1º Mai : Vide grenier du muguet et sa restauration rapide sur place
- * <u>Dimanche 9 Juin</u> : Repas des voisins à la salle des fêtes
- *31 Octobre : Halloween des enfants et son goûter
- ${\color{red}*} \, \underline{\textbf{Novembre}} : \textbf{Vide grenier et sa restauration rapide sur place}$
- * <u>Décembre</u> : Marche Téléthon + Arbre de Noël et peut-être le repas de la Saint sylvestre

Sachez que la vie et le dynamisme du Comité, c'est l'implication des membres du bureau, des bénévoles de l'association dans la participation aux activités dans le but d'avoir autant sinon plus de manifestations et de joies au sein de notre village d'année en année. Mais tout cela n'existe pas si encore une fois, vous n'êtes pas làcar c'est VOUS qui représentez et êtes l'âme de ce village.

Enfin un grand Merci à toute l'Equipe pour le travail effectué sur la saison 2018 ! et sachez que toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, même en cours d'année © ©

C'est en vous attendant avec impatience, que tous les membres du Comité se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année, de bonnes fêtes, une excellente année 2019 à venir à vous et à vos proches.

Et pour finir un grand merci à tous ceux qui participent et répondent présents à la vie festive de notre village :)

! Surtout continuez et n'hésitez pas à faire passer le message à votre voisin !

Au plaisir de vous revoir

Sincères amitiés

Fred LEMAITRE 06.59.85.77.00

Le président du Comité des fêtes et son équipe

cdf.arcins@gmail.com

https://www.facebook.com/comite.desfetes.52206

Comité des Fêtes d'Arcins en Médoc Siège: Mairie d'Arcins, 33460 ARCINS EN MEDOC

Bulletin Météo Vague de froid de l'hiver 1956



L'hiver 1956 fut un hiver marqué par une vague de froid intense dans l'hémisphère Nord qui fit atteindre des records de températures négatives. Il est aussi caractérisé par des chutes de neige importantes, notamment en France métropolitaine.

En 1956, après un début d'hiver particulièrement clément, un froid polaire accompagné de neige paralysa la France durant tout le mois de février. Du jamais-vu encore à ce jour depuis le début du XXe siècle. Malgré leur rigueur, leur intensité et leur durée, les épisodes de grands froids des hivers 1963 et 1985 n'ont pas égalé les records historiques établis durant l'Hiver 1956.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, le mercure fit une chute brutale dans les thermomètres. Une première et violente offensive d'un froid glacial, venue du nord-est, s'abattit brutalement dans toute l'Europe. On enregistra des températures de -40° C à Moscou, -20° C à Vienne, en France de -10° C a -20° C sur tout le territoire.

A Paris, l'abbé Pierre demanda à la préfecture d'installer dans les rues des braseros et des cantines roulantes. Le froid provoqua la mort d'une cinquantaine de personnes sans-abri. – 10°7 C à Bordeaux

Dans le Sud-Ouest des chutes de neige, abondantes, perturbèrent la circulation et provoquèrent de nombreux accidents. Plusieurs routes furent coupées. Dans les campagnes, l'inquiétude grandit pour la vigne, le seigle et le blé.

La station météo de la faculté de Bordeaux (Institut botanique de Talence) relevait sous abri des températures de -8°C à -10°C. Il fait -12°C en banlieue.

"Du jamais-vu depuis 75 ans", écrivait le journal "Sud Ouest" en ce 2 Février 1956, il invitait par la même occasion ses lecteurs à protéger leur compteur de gaz contre la gelée.

Le record du froid fut relevé au pic du Midi, dans les Pyrénées, avec -32°C. A La Rochelle, le canal Maubec fut pris par les glaces et on grelottait avec -9°C, a Pau, il faisait -8°C et on releva -5°C à Biarritz.



A Bordeaux, on se réchauffe autour d'un braséro. Février 1956.



L'armée déblaie les voies ferrées, gare Saint-Jean à Bordeaux, février 1956.

Après un relatif réchauffement amorcé le 5 février dut, à des "courants tièdes en provenance de Laponie et de Finlande", le 10 février, une nouvelle vague de froid partie de l'Europe septentrionale et orientale s'abattit sur la France.

A Bordeaux, dans la nuit du 10 au 11, le mercure descendit en dessous des – 10°C. Dans le Sud-Ouest, la neige tomba en abondance à Toulouse, Albi et Montauban. La SNCF s'efforça de maintenir un trafic normal, alors que ses locomotives sont hors d'usage et que les aiguillages sont bloqués par le gel. Les températures tombèrent a –9°C à Biarritz et à La Rochelle, –12°C à Auch et –14°C à Toulouse.

Dés le 11 février l'ouragan apporta neige et les records de froid dans la région.

Depuis le début du mois, dans la région, le froid avais déjà fait 4 victimes, dont un chiffonnier de 40 ans, trouvé inanimé dans les rues à Périgueux (Dordogne) et un cultivateur de 71 ans, tombé dans un fossé, à Arengosse (Landes).

Le 11, la température moyenne chuta encore en France et atteignit -13°C.

A Andernos, avec un thermomètre affichant -10° C, -12° C, le bassin d'Arcachon devint une véritable patinoire. Par endroit, des bancs de glace faisant plus de 13 centimètres d'épaisseur et emprisonnèrent les bateaux.



Les bateaux du bassin d'Arcachon bloqués par la neige. Février 1956.

A Arcachon, ce fut le désastre dans les parcs à huîtres. Un vent glacial Est-nord-est, soufflait en tempête, à-près de 80 km/h, et il emporta des centaines de milliers d'huîtres entre le Cap-Ferret et Piquey.

L'ouragan coucha un des pontons d'accostage du lac d'Hourtin-Carcans, entièrement pris par les glaces et recouvert de neige.

On relèva –15°C à Bordeaux, – 19°C à Cognac, – 22°C à Agen, et – 17°C à Marmande.

Le 13 février : troisième offensive du froid.

La vague de froid, qui a déjà tué 500 personnes en Europe depuis le 1er février, livre un troisième assaut et continue de

sévir jusque dans le Sud-Ouest. Elle fait 70 morts en France en 48 heures et cause de très gros dégâts aux cultures de la région. L'Atlantique, gelé près de La Rochelle, charrie des glaçons types icebergs au nord de la presqu'île de Fouras, sur une zone de 100 à 300 mètres de large.



Le lac d'Hourtin-Carcans (Gironde), 12 février 1956.



La vie est particulièrement dure pour les nombreux sans-abri. Des soupes populaires sont organisées. L'abbé Pierre est entendu!

Le jour de la Saint-Valentin, 14 février : partout, la neige et la glace recouvrent tout, il fait - 15°C à Rochefort (Charente-Maritime), -11°C à Angoulême et -10°C à Cognac. Dans l'île d'Oléron, le froid anéantit presque totalement les parcs à huîtres recouverts de neige depuis la veille. En Gironde, à La Réole, le canal latéral de la Garonne, fut pris par les glaces, le transport fluvial dut être interrompu. Les vignes furent toutes recouvertes d'un épais manteau blanc.

La capitale de l'Aquitaine

Bordeaux, avec un petit -5°C, pris un air moscovite. Si les tramways circulent encore un peu, les piétons et les automobilistes eurent plus de mal à se déplacer.



La place de la Victoire sous la neige. Bordeaux, février 1956.

Le 15 février, le froid s'accentua encore nettement et battit tous les records : -28°C à Sainte-Foy-la-Grande, -25°C à Bergerac, -22°C à Agen, -15°C à Bordeaux. La Garonne fut prise par les glaces, des glaçons parcouraient tout l'estuaire de la Gironde. Partout les stocks de charbon et de bois s'épuisent, on peine à se chauffer.

Le 17 février, une hausse sensible des températures donne à penser que le froid desserre son

étreinte. Le thermomètre oscille entre +4°C à Bordeaux et -5°C à Biarritz. Mais l'optimisme est de courte durée. Le 18, le froid mordit à nouveau, féroce offensive de l'hiver! On commença à manquer de charbon pour se chauffer et de légumes pour s'alimenter. La région fut pour un temps coupée du monde.



La toute nouvelle station service de Pessac Alouette ensevelie



La neige recouvre la place des Quinconces. Bordeaux, 22 février 1956

Dans la nuit du 20 au 21 février, le froid livra sa quatrième offensive. L'Aquitaine fut frappée par une tempête de neige exceptionnelle, aux conséquences catastrophiques. Il tomba 60 cm de neige à Bergerac, 40 cm dans les Landes, à Mimizan, Parentis-en-Born et Biscarrosse.



La toute nouvelle caserne de Pompier et le vieux pont sous des airs de banquise

Généralement épargnée par la neige en raison de sa situation géographique côtière, la Gironde n'échappa pas à cet "assaut sans précédent". Le 21 au matin, quand les habitants poussèrent leurs volets, une couche immaculée de 40 cm à 1,50 mètre recouvrait tout le département...

A Arcachon, la neige poudreuse atteignit 1,50 mètre. La route du Cap-Ferret fut coupée, la presqu'île risqua à manquer de charbon et de stocks de nourriture.





Villa sous la neige dans la vieille ville d'Arcachon

Avec 60 à 80 cm de neige dans ses rues, Bordeaux, transformée en station de sports d'hiver, fut paralysée. La situation était dramatique, avec une température de -10° C, impossible alors de déblayer une ville où rien n'est prévu pour de tels travaux.



Le quai de Bordeaux

Les camions des forains sont bloqués sur la place des Quinconces.



Le 23 février 1956, place des Quinconces à Bordeaux.

Partout on déblaie les trottoirs pour accéder aux étals du marché des Capucins et de la halle des Douves, peu abondants : l'agriculture est sinistrée. Les artichauts, détruits pour deux ans, la récolte des choux, céleris et épinards, presque anéantie. En ville comme à la campagne, on mange des pommes de terres gelées et on se chauffe avec du bois de récupération.



Autour du marché des Capucins, Bordeaux, 23 février 1956

En revanche même s'ils font la queue devant les commerces et s'enfoncent jusqu'aux cuisses dans la neige, les Bordelais ne perdent pas le sourire...



Les Allées de Tourny



Dans les rues de Bordeaux, 24 février 1956

Pour la première fois depuis 23 jours, le 25 février, enfin on enregistre des températures minimales au-dessus de zéro. Le réchauffement diurne s'accentue, mais les gelées matinales restent fortes. Le redoux peine à s'installer. Dans les rues de Bordeaux, on utilise des pelles mécaniques pour nettoyer la neige qui les paralyse encore.



Les pelles mécaniques déblaient les rues de Bordeaux, février 1956.

A marée basse, la Gironde qui dépose des icebergs sur les rives et les installations portuaires, a encore des airs de banquise. Le quai de Lamarque ressemble aux rives du lac Baïkal.





Arcins rue principale



La disette a fini par s'installer un peu partout, les approvisionnements ne pouvant être assurés ni par la route, ni par le rail, ni par voie fluviale. Sur les îles de la Gironde, toujours bloquées par les glaces et la neige, on ravitaille la population par hélicoptère.



Un hélicoptère décharge de la nourriture sur l'île Verte. Février 1956.

Les actions de solidarité se poursuivent pour aider les familles les plus démunies à se chauffer. Au total, la vague de froid de février 1956 provoqua la mort de 700 personnes en Europe dont 170 en France.

On releva durant cette vague de froid des températures extrêmement basses :

- -32 °C à Sarreguemines,
- -28 °C à Bretenoux, dans le Lot, où les platanes éclatèrent à cause du gel,
- −24,8 °C à Nancy,
- −23,3 °C à <u>Le Puy</u>,
- −23,2 °C à Metz,
- −22 °C à Agen,
- −20 °C à Aix-en-Provence,
- -19,2 °C à <u>Toulouse</u> où la <u>Garonne</u> et le <u>Canal du Midi</u> avaient gelé,

- -16,8 °C à <u>Marseille</u>, où les fontaines du Parc Longchamp furent entièrement gelées, ainsi que l'<u>étang de Berre</u> et le <u>Petit-Rhône</u>,
- −16,7 °C à Montpellier,
- -15,2 °C à Bordeaux, où d'énormes chutes de neige survinrent fin février : 80 cm à Bordeaux, 1 mètre à Arcachon,
- −12 °C à Saint-Raphaël,
- −5 °C à Bastia.

Ce mois de février fut en France le mois le plus froid du xx^e siècle

